

LIGNEROLLES ■ Les projets d'aménagement présentés aux habitants

# Une préoccupation, la sécurité

La deuxième tranche du contrat communal d'aménagement de bourg (CCAB) a été présentée aux habitants. Une tranche dont la préoccupation première est la sécurité.

« La deuxième tranche du Contrat communal d'aménagement de bourg (CCAB) prévoit, à l'entrée ouest, en direction du Mont et d'Argenty, la sécurisation des abords de l'école et du centre d'animations culturelles et sportives (CACS). Sans oublier la maison des associations, un espace de vie pour mettre en adéquation les flux avec, comme préoccupation première, la sécurité », a insisté le maire, Thierry Penthier, lors de la présentation du projet à une cinquantaine d'habitants de la commune.

## Consensus

Si le début des travaux est prévu pour le mois de mars ou d'avril 2019, Thierry Penthier a toutefois tenu à préciser, en présence de Nathalie Lespiaucq, architecte paysagiste, et Olivier Truttmann, géomètre, « que ce n'était pas le projet définitif. Il doit être évolutif en prenant en compte, autant



URBANISME. Les habitants ont été particulièrement attentifs aux explications des élus et des professionnels.

que faire se peut, les remarques et aspirations de la population ».

« Il nous faut trouver à partir des propositions des concepteurs, le meilleur des consensus pour que

les habitants s'approprient facilement et rapidement les nouveaux aménagements du centre bourg, a poursuivi l' élu. Notre souci premier reste la sécurité pour les adultes, mais sur-

tout pour les enfants dans leurs déambulations d'un lieu à un autre, par rapport à l'axe principal que représente la départementale qui traverse le village. »

Les échanges entre élus et population ont ensuite été particulièrement fournis et constructifs grâce aux explications de l'architecte et du géomètre. Les préoccupations des élus en matière de sécurité ont été largement partagées par les habitants présents. Thierry Penthier envisage d'ores et déjà d'autres réunions de concertation avec la population avant l'adoption du projet définitif. ■

## Un premier CCAB en 2011

Démarrés en 2011 et terminés en 2014 sous la mandature de Mireille Schurch, les travaux du premier contrat communal d'aménagement de bourg (CCAB), en trois tranches successives, avaient porté sur l'aménagement de la place des Droits-de-l'Homme, le parvis de la mairie et la rue de la Bascule. Il avait aussi pour but d'organiser la traversée du bourg avec la mise en sens unique des rues du Charron et des Perches. Le deuxième contrat, lancé sous la mandature de Thierry Penthier, cette fois, en trois étapes également, avait été présenté aux Lignerollais en novembre 2016. La première a permis la création d'un cheminement piétonnier partant du cimetière pour desservir l'église et rejoindre le bourg, ainsi que la réalisation de l'embellissement de l'entrée du village.